



Labrador Iron Mines Holdings Limited

PRESS RELEASE

LIM parvient à un accord avec les Innus du Québec pour enlever les barricades La construction de l'usine et la mine commencent immédiatement

Pour diffusion immédiate

Toronto, Ontario. Le 3 septembre 2010. **Labrador Iron Holdings Mines Limited** (TSX: LIM) indique qu'un accord a été conclu avec les Innu Matimekush-Lac John dans lequel les Innus ont convenu de retirer immédiatement les barricades qui avait restreint l'accès normal de la région de Schefferville aux propriétés minières adjacentes, et ainsi permettre le développement continu des projets de minerai de fer de la Société dans l'ouest du Labrador et du Québec.

Cet accord a été obtenu à la suite de négociations approfondies entre LIM et les représentants des Innus du Québec, y compris les Innu Matimekush - Lac John (Schefferville) et les Innu Takuaihan Uashat Mak Mani-Utenam (Sept-Îles), et après discussions et consultations entre les Innus du Québec et les divers gouvernements, y compris les réunions de Schefferville avec la participation des représentants du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, du gouvernement de Québec et des représentants du Ministre Fédéral des Affaires Indiennes et du Nord. Chacun des gouvernements a pris certains engagements envers les Innus en vue de résoudre un certain nombre de questions qui aideront à faciliter la poursuite des projets miniers dans la région de Schefferville.

En vertu de l'accord avec les Innu Matimekush - Lac John, qui a été ratifiée par l'assemblée publique de la communauté le 1er septembre, Labrador Iron Mines, en collaboration avec New Millennium Capital Corp, se sont engagés à soutenir conjointement un certain nombre d'activités sociales locales, y compris, de l'éducation, de la formation, des programmes pour la santé et pour la jeunesse et, avec la participation du gouvernement, des améliorations à l'aréna communautaire de Schefferville.

Suite à l'accord, la construction du projet de minerai de fer de LIM dans l'Ouest du Labrador va maintenant procéder sur une base accélérée et LIM va procéder aux négociations avec les Innu Matimekush-John Lac vers la conclusion de l'Accord Répercussions et Avantages (« IBA »).

LIM va également poursuivre des négociations détaillées pour la signature d'un accord sur les répercussions et les avantages avec les Innus Takuaihan Uashat Mak Mani-Utenam, qui, comme cela avait été prévu précédemment, ont engagé une action judiciaire contre le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador concernant le devoir de la Couronne de la consultation à l'égard de l'émission des permis du projet de minerai de fer LIM dans la région de Schefferville à l'ouest du Labrador.

"LIM est extrêmement satisfait qu'avec la coopération des trois Gouvernements, un accord a été conclu avec les Innus du Québec ouvrant la voie à la construction de notre projet afin que la production commerciale du minerai de fer puisse commencer en 2011.", a déclaré John Kearney, président et chef de la direction. "Nous espérons pouvoir conclure les négociations vis-à-vis les accords IBA et continuer à développer une relation de travail harmonieuse et à long terme avec tous nos partenaires autochtones pour le bénéfice mutuel de toutes les parties prenantes", a ajouté M. Kearney.

Le projet de construction commence immédiatement:

LIM a l'intention de commencer immédiatement le nettoyage du terrain, en parallèle avec la mobilisation d'un entrepreneur, qui sera suivie par la construction civile et l'érection mécanique de l'usine dans les semaines suivantes. Il est prévu que l'usine sera entièrement construite en environ 12 semaines. En parallèle à la construction de l'usine, l'installation de l'hébergement du camp minier sera mise en place quelques 4 kilomètres au sud-est de l'usine.

Au cours des dernières semaines une partie importante de l'infrastructure et de l'usine a été transportée par chemin de fer, du terminal ferroviaire près de Labrador City à Schefferville, via le chemin de fer TSH autochtones, qui est détenue conjointement par les deux communautés innues du Québec et la Nation Naskapis. Ces éléments sont maintenant en cours d'assemblage à Schefferville et prêt pour le transport routier sur les trois kilomètres vers le site de l'usine de la Société de Silver Yard au Labrador. D'autres envois ferroviaires sont prévus dans les semaines à venir, sur la ligne d'embranchement de LIM directement à Silver Yard.

L'enlèvement du mort-terrain et l'extraction minière initiale seront également réalisés à l'aide d'entrepreneurs locaux, afin de permettre que le minerai soit stocké sur la base du concasseur avant les essais par l'usine.

La construction de l'usine et du camp, et le début des activités minières avant le début de la mi-hiver, permettra à ce que la production commerciale puisse commencer au printemps de 2011.

Les deux derniers permis importants, pour l'exploitation de la mine et pour l'opération de l'embranchement de la voie ferrée, devraient être délivrés sous peu par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, en suite d'un processus de consultation avec les Premières nations potentiellement affectées.

Labrador Iron Mines Holdings Limited (« LIM »)

Le projet de LIM à Schefferville comporte le développement de vingt dépôts pour l'expédition directe du minerai de fer dans l'ouest du Labrador et le nord-est du Québec, près de Schefferville, au Québec. Les propriétés de la Société font partie de la région historique du district de Schefferville où l'exploitation minière des gisements adjacents a déjà été effectuée par la compagnie Iron Ore du Canada entre 1954 et 1982. Labrador Iron Mines envisage l'exploitation minière en quatre étapes, la première phase comprend les dépôts de James et Redmond, qui sont situés à proximité de l'infrastructure existante et pour lesquels des permis de construire ont été délivrés.

Pour de plus amples renseignements, s'il vous plaît visiter le site de la Société à www.labradorironmines.ca ou communiquer avec:

John F. Kearney
Président exécutif et chef de la
Tél: (647) 728-4105

Donna Yoshimatsu
Vice-président, Relations avec les investisseurs
Tél: (647) 728-4119
E-mail: @ Yoshimatsu.d labradorironmines.ca

Mises en garde:

Certaines déclarations contenues dans ce document peuvent être des énoncés prospectifs qui impliquent des risques connus et inconnus et des incertitudes. Sans limitation, les énoncés concernant la minéralisation potentielle et les ressources, les résultats d'exploration, et plans et objectifs futurs de la Société sont des énoncés prospectifs qui impliquent divers degrés de risque. Les éléments suivants sont des facteurs importants qui pourraient amener à la Société des résultats qui diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs: l'évolution du prix mondial des produits minéraux, les conditions générales du marché, l'incertitude de la rentabilité future et l'accès à des capitaux supplémentaires, les risques inhérents à l'exploration minérale et les risques associés au développement, la construction et l'opération minière, les retards dans l'obtention ou défaillances d'obtenir les approbations nécessaires, soit gouvernementales, environnementales ou autres approbations. Il ne peut y avoir aucune assurance que la Société réussira à atteindre un accord avec un groupe des Premières Nations qui peut revendiquer des droits ancestraux, ou avoir une revendication qui affecte les propriétés de la Société, ou peut être touché par le projet de Schefferville. Une attention particulière doit être exercée sans se fier indûment aux informations prospectives.